



MOBILISATIONS CITOYENNES EN AFRIQUE FRANCOPHONE

*Un bilan (pour l'instant) mitigé :
exemples congolais, tchadiens,
camerounais, sénégalais et
guinéens.*

— Intervention Fondemos —

Colloque international de la Fondation de l'Innovation
pour la Démocratie (FIDEMO) et de l'Institut de
Recherche pour le Développement (IRD)

Abidjan, Mai 2024

Sur le front démocratique, il y a récemment plus de blocages, d'involution, voire de retours en arrière que d'avancées en termes de représentativité des citoyens, que ce soit sur le continent africain ou sur les autres. Les événements récents au Mali, au Niger ou au Burkina le rappellent, mais aussi ceux aux Etats-Unis : Tocqueville ne s'était malheureusement pas trompé.

Dans un certain nombre de démocraties en Afrique subsaharienne, et en particulier pour sa partie francophone, les institutions semblent être bloquées, et les citoyens, résilients, ne mettent pas toujours assez de pression sur ceux qui les dirigent pour espérer une amélioration de la gouvernance. Ainsi, et malgré la méthode coué sur le thème de « Africa will be the new China[1] », sur une classe moyenne émergente, sur le dividende démographique, etc., il suffit de sortir un peu des beaux quartiers des capitales africaines pour se rendre compte qu'il y a un problème de gouvernance économique dans beaucoup de pays, car pas assez de accountability : les dirigeants ne se sentent pas forcés de rendre compte aux citoyens, d'être transparents et responsables.

Il n'en reste pas moins vrai que rien ne peut arriver sans ces derniers: les destins des citoyens africains ne saurait se faire sans

eux. S'ils sont conscientisés donc mobilisés ils peuvent tenir tête aux puissances extérieures, financières, aux marchés, aux institutions internationales, et surtout ils peuvent exiger transparence et honnêteté de leurs dirigeants. Rien ne peut se faire durablement sans les peuples, ou dans leur dos, les exemples ci-après le démontrent.

Qu'on me permette de citer ici Richard Banégas, qui était mon professeur à la Sorbonne au début des années 2000, quand Paris 1 a inauguré un Master de « Etudes africaines » : *« apparition, depuis 2011 et dans la continuité des printemps arabes, de nouveaux mouvements citoyens, tels que « Y en a marre » au Sénégal, le « Balai citoyen » au Burkina Faso, « Togo debout », le FNDC en Guinée, « Filimbi » et la « Lucha » en RDC, « Walk to Work » en Ouganda, EndSars au Nigeria, le Hirak en Algérie, « E Muito » en Angola ou encore les diverses composantes de la coalition Tournons la page au Niger, au Gabon et ailleurs. Ces mouvements se coalisent pour s'opposer aux manipulations électorales et exiger le respect des règles constitutionnelles, au premier rang desquelles la limitation des mandats présidentiels. Ils innovent par leurs modes d'organisation, plus horizontale, par leurs manières de mobiliser les masses et par leurs formes d'intervention dans la cité ».*

Ces mouvements porteurs d'espoir ont en effet rappelé le pouvoir potentiel des sociétés civiles lorsqu'elles sont aiguillonnées

1 <https://www.ft.com/content/8ead516a-6b3e-11e9-a9a5-351eeaf6d84>

par des leaders organisés et charismatiques, comme Bobby Wine en Ouganda ou Luaty Beirão en Angola, deux musiciens devenus militants activistes et acteurs de changement dans leurs pays respectifs... mais la route est encore longue : les révolutions arabes en 2011 n'ont pas embrayées sur des mouvements similaires en Afrique sub-saharienne, pas plus que le confinement et les tensions économiques et sociales dus au Covid n'ont été la goutte d'eau espérée entraînant la chute des vieux dictateurs installés au pouvoir depuis des décennies, et coupés des réalités de leurs peuples, à l'instar de Sassou Nguesso au Congo-Brazza ou la famille Bongo au Gabon (c'est un coup d'État plusieurs années après qui a entraîné la chute de cette dernière).

L'ONG Fondemos[2] se donne pour objectif d'agir en appui des mouvements de société civile qui essayent de faire avancer les libertés politiques dans leurs pays respectifs. Il s'agit ainsi de mener des actions de plaidoyer en leur faveur, de faire du lobbying à Paris et Bruxelles, de les aider avec argent et matériel dans la mesure des moyens disponibles, et surtout donc de transmettre les méthodes potentiellement victorieuses constatées ailleurs, d'avoir un partage des bonnes pratiques, notamment via les formations produites à dessein, présentée in situ ou en visio puis mise à disposition (par exemple : « comment conduire une mission d'observation électorale citoyenne », « comment améliorer la

mobilisation militante et faire vivre le mouvement », « comment soigner les relations publiques », « comment utiliser le droit international », « comment protéger ses communications et données », « comment conduire des manifestations pacifiques », « comment gérer la transition démocratique », « comment élaborer un programme », etc.).

Fondemos est par exemple impliquée en appui de la société civile en RDC, où le fait que Kabila junior ait été contraint de renoncer à la présidence en 2018 est certes une avancée, mais il a réussi à placer son candidat, Tshisekedi (qui l'a ensuite écarté définitivement des affaires de l'État) : la route est encore longue.

Fondemos est également active en appui de la société civile au Tchad, où le jeune Déby ne semble pas décidé à ouvrir le pouvoir autoritaire hérité de son père. Et la formule du professeur Akindès, « *larmes et sang comme matériel de construction de la démocratie, avec comme idéal la liberté* » résonne très fortement dans le contexte tchadien où 300 jeunes militants pro-démocratie de la société civile ont été tués par les forces de sécurité tchadiennes en octobre 2022.

Enfin, Fondemos agit en appui de la société civile au Cameroun, notamment du mouvement « Solidarité Jeunes », né en 2024 de la volonté de jeunes Camerounais à devenir un catalyseur de l'émergence de nouvelles forces sociales dans leur pays et

2 www.fondemos.com

qui rappellent que « *la confiance, le courage et la détermination sont des valeurs que nous devons cultiver si nous voulons réussir nos objectifs, c'est-à-dire la mobilisation des jeunes et la mise en place d'actions non violentes bien structurées.* » Ils disent en outre préparer non pas les prochaines élections, c'est-à-dire 2025 (Paul Biya aura alors 92 ans), mais les suivantes, car ils savent que la conscientisation et la repolitisation prend du temps.

Ainsi la route est encore longue, mais deux exemples récents et porteurs d'espoir rappellent que le pire n'est jamais certain :

Au Sénégal d'abord, où le contexte politique lors des élections présidentielles de 2024 était tendu, avec des manifestations populaires virulentes, une réponse policière violente, le principal opposant en prison, et un report de l'élection (initialement prévue en février)... mais tout ceci a paradoxalement accentué la détermination des électeurs à participer au processus démocratique, et la colère et le désir de changement se sont traduits par un vote-sanction contre le régime sortant, incarné par Macky Sall et son candidat Amadou Ba.

Le Sénégal est, avec la Côte d'Ivoire, l'un des pays les plus riches de la sous-région ; conséquence de quoi la classe moyenne est plus nombreuse que dans les pays limitrophes ; conséquence de quoi la société civile sénégalaise est plus développée et plus active, et a pu jouer un

rôle de vigie lors de ces élections, en assurant la transparence et la sécurité du processus électoral. En effet, des milliers d'observateurs nationaux ont été déployés pour superviser le scrutin, garantissant ainsi la crédibilité des résultats.

Pour citer deux organisations en première ligne :

- « Aar Sunu Election » qui veut dire « Protégeons notre élection » en wolof, qui a été très active ;
- la coalition « F24 », soit 150 partis politiques et organisations de la société civile qui se sont mobilisés en contestation contre le report de l'élection.

La société civile et les citoyens sénégalais ont ainsi joué un rôle crucial dans le respect de l'échéance électorale. La mobilisation massive des jeunes a été particulièrement déterminante, marquant un tournant historique dans les dynamiques électorales du pays : « *nous qui travaillons sur la sociologie électorale parvenons toujours à des conclusions fortes selon lesquelles les jeunes ne votent pas. La participation massive des jeunes, cette fois-ci, a été salutaire : ils ont massivement voté et ont participé à sécuriser le vote*[3] ».

Autre étude de cas porteuse d'espoir, en Guinée, où il convient avant toute chose de rappeler le contexte : l'explosion qui a détruit, fin 2023, le principal dépôt de pétrole de Conakry, en plus de pertes humaines importantes, a causé une crise d'approvisionnement en pétrole donc une

3 Alassane Bèye, chercheur en sciences politiques.

forte augmentation de l'inflation, entraînant de manière encore plus profonde le pays dans une crise économique préexistante. La quasi-absence de contrôle du prix des denrées a en outre aggravé les conséquences pour la population. Et malgré un protocole signé fin janvier 2024 entre la junte et les acteurs du secteur économique pour imposer des prix plafonds sur certains produits primaires, il y a quand même eu une hausse du prix moyens de ces denrées.

Le mécontentement populaire était donc là, restait à l'encadrer, c'est-à-dire à donner forme et organisation au mouvement... dont il manquait aussi l'étincelle.

Le déclenchement du mouvement de contestation fut l'arrestation de Sékou Jamal Pendessa, un journaliste et syndicaliste guinéen, le 19 janvier 2024. Il avait organisé une manifestation intitulée « Déferlement humain sur Conakry », pour contester la restriction de l'accès à internet et de manière générale la répression des autorités dites « de transition » (longue transition soit dit en passant, puisqu'elle est au pouvoir depuis le coup d'État du 5 septembre 2021).

En somme, il existait des revendications précises pour une amélioration de la transparence politique du pays, pour la fin d'une pratique autoritaire de gestion du pouvoir et pour des politiques publiques efficaces contre l'inflation et la crise économique en général. Le déclenchement du mouvement de contestation fut l'arresta-

-tion de Sékou Jamal Pendessa, un journaliste et syndicaliste guinéen, le 19 janvier 2024. Il avait organisé une manifestation intitulée « Déferlement humain sur Conakry », pour contester la restriction de l'accès à internet et de manière générale la répression des autorités dites « de transition » (longue transition soit dit en passant, puisqu'elle est au pouvoir depuis le coup d'État du 5 septembre 2021).

En somme, il existait des revendications précises pour une amélioration de la transparence politique du pays, pour la fin d'une pratique autoritaire de gestion du pouvoir et pour des politiques publiques efficaces contre l'inflation et la crise économique en général.

Ainsi, classiquement, ce qui avait commencé par un mécontentement sur la situation économique a débordé dans la sphère politique (comme quand dans tel ou tel pays une hausse du prix des produits pétroliers entraîne une hausse du coût du transport, donc du riz, donc des émeutes de la faim, ou comme quand le prix blé donc du pain a été le facteur déclenchant de la Révolution française en 1789, ou comme quand en 2018 une hausse des prix du pétrole donne les gilets jaunes... qui sont passés eux aussi d'une revendication sur le pouvoir d'achat, à des revendications politiques par exemple sur le referendum d'initiative populaire, etc.).

Le 22 janvier, le syndicaliste et journaliste

Sékou Jamal Pendessa a été inculpé pour « participation à une manifestation non autorisée sur la voie publique et publication de données de nature à troubler la sécurité et l'ordre public », et placé sous mandat de dépôt à la prison de Conakry.

Le 19 février 2024, la junte a annoncé par décret la dissolution du gouvernement de transition et ordonné le gel des comptes bancaires des membres du gouvernement, et même la confiscation de leurs passeports... mais c'était un peu tard pour éteindre l'incendie, et le 26 février 2024 marque le début du mouvement de contestation général à l'initiative des treize centrales syndicales du pays, soutenues par les principaux partis et organisations de la société civile.

C'est cette unité qui sera la clef de la victoire : durant trois jours, sur une grande partie du territoire, les commerces, les banques et les écoles sont restés fermés, et l'administration s'est trouvée paralysée.

Les militaires au pouvoir ne s'étaient jamais trouvés confrontés à un mouvement d'une telle ampleur, qui a impliqué l'ensemble de la population guinéenne. La junte ayant interdit les rassemblements et manifestations, la contestation générale s'est muée en un arrêt complet du pays quand les organisations syndicales ont tout simplement demandé aux travailleurs de rester chez eux. Des manifestations spontanées ont tout de même eu lieu dans le nord de Conakry, faisant deux

morts et plus d'une dizaine de blessés, et la grève générale a duré trois jours et s'est terminée le 28 février 2024 après la libération de Sékou Jamal Pendessa, une condition considérée comme un préalable à toute discussion.

Face à ce mouvement social d'une ampleur inédite, la junte a donc été contrainte de céder.

Pour Sékou Jamal Pendessa sa libération est « une victoire de la démocratie, de la justice contre l'injustice, de la justice contre l'arbitraire. La lutte contre la dictature continue et nous allons davantage nous battre pour que les autorités sachent qu'ils n'ont pas droit de vie et de mort sur la population ».

On peut en conséquence légitimement conclure que, sans user de la force, cette grève générale est un exemple de l'efficacité des mouvements de société civile. Dans un pays où la liberté d'opinion est muselée, ou l'opposition est réprimée, une concertation générale et une opposition unie à la junte permet de faire avancer les choses.